



Lettre ouverte aux habitants de Saint-Georges-la-Pouge

Chères habitantes, chers habitants concitoyennes et citoyens de Saint Georges,

Il y a un an, par vos votes, vous nous avez fait confiance en nous confiant la gestion de la commune afin de concrétiser vos projets. Vous avez pu constater au travers des différentes infos rapides qu'un nombre important de projets attendus ont été initiés : gestion du réseau d'eau, réfection de la cour d'école, projet garderie, aménagements communaux, fleurissement de la commune, route de Ribière en septembre, projet d'insonorisation de la salle des fêtes, étude de la sécurité incendie dans les villages, mise en place d'un téléphone d'astreinte, infos-rapides, projet de réhabilitation du clocher de l'église...

Malheureusement depuis un certain temps des dysfonctionnements et des dissensions générés par Mme LAPLANCHE l'ont opposée à Madame la Maire et ses conseillers de la majorité.

Il s'est alors installé des tensions et un climat délétère. Malgré de nombreuses et infructueuses tentatives de conciliations Mme la Maire en accord avec sa majorité a été contrainte, pour la bonne administration de la commune, de retirer par arrêté les délégations de Mme LAPLANCHE. L'ensemble des conseillers en a été informé par mail sans délai.

Avant la tenue du dernier conseil municipal, Mme la Maire a convié en séance privée tous les conseillers municipaux dans l'objectif de pouvoir répondre à toutes les interrogations qu'impose cette situation exceptionnelle. Malheureusement, quatre conseillers ne se sont pas présentés malgré leur demande en conseil d'explication à ce sujet.

Lors du conseil du 16 juillet 2021 il était demandé aux conseillers de se positionner sur le maintien ou non de Mme LAPLANCHE à son poste de 1ère adjointe, comme la loi nous y oblige. Ce vote permettait de confirmer ou non la décision de la Maire. A notre surprise cette délibération a été rejetée, Mme LAPLANCHE est maintenue à son poste de 1ère adjointe.

A ce jour nous ne sommes plus majoritaires au sein du conseil nous ne sommes donc plus en capacité de réaliser sereinement les projets pour lesquels vous nous aviez confié la gestion de la commune. La nouvelle majorité ayant refusé la demande de la Maire doit dès lors s'emparer des dossiers et s'atteler à la tâche. En tant que citoyen nous resterons attentifs et nous vous invitons à faire de même.

En conséquence de quoi, nous sommes au regret de vous annoncer que nous avons présenté notre démission auprès de Mme La Préfète de la Creuse et que nous sommes en attente d'un retour de sa part.

Les dossiers de création de la garderie et demande de subventions pour l'amélioration du réseau d'eau seront assurés avant notre départ.